

Image not found or type unknown



Entretien parties communes hlm

Par **phil75**, le **15/12/2011 à 18:05**

Bonjour,rrnrLocataires d'un HLM, nous constatons depuis des années une forte dégradation de l'entretien des parties communes. Le gardien bâcle le ménage... les rares fois où il daigne s'en occuper.rrnrNous avons mené différentes démarches auprès du bailleur : courriers individuels, pétitions, rendez-vous avec le gérant de l'immeuble, rendez-vous avec la hiérarchie du gérant. Dernièrement nous avons monté une association de locataires pour donner plus de poids à nos démarches.rrnrLe bailleur ne nie pas la réalité du pb (oralement bien entendu), et reconnaît que le ménage doit être fait de manière quotidienne dans le hall, de manière hebdomadaire dans la cage d'escalier.rrnrInvariablement devant nos démarches, le bailleur nous indique rappeler au gardien ses obligations..... sans le moindre résultat.rrnrDevant le total immobilisme du bailleur, quel type de recours juridiques pourrions nous mener pour avoir le ménage enfin effectué dans notre immeuble ?rrnrCordialement